

DROIT ET DÉFENSE

Revue française des questions juridiques et politiques

de défense nationale et de sécurité internationale

ENTRETIEN avec le Contrôleur général des armées (c.r.)

Jean-Claude ROQUEPLO, ancien chef du corps de contrôle

**LES CONVENTIONS ÉTAT - RÉGIONS
RELATIVES AU RE DÉPLOIEMENT INDUSTRIEL
ET AUX RESTRUCTURATIONS DE LA DÉFENSE**

par **Matthieu CONAN**, Maître de conférences à l'Université de Paris V - René Descartes

**LE CONTRÔLE DU SECRET DE LA DÉFENSE NATIONALE :
UNE EXIGENCE DE L'ÉTAT DE DROIT**

par **Bertrand WARUSFEL**, Maître de conférences à l'Université de Paris V - René Descartes

**LES BASES JURIDIQUES DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE
DES ÉTATS DANS LE CADRE DE L'UNION EUROPÉENNE**

par **Henri PRÉVOT**, Ingénieur des Mines

FINANCES PUBLIQUES

SÉCURITÉ INTERNATIONALE, MAINTIEN DE LA PAIX ET DROIT HUMANITAIRE

DROIT DES ESPACES INTERNATIONAUX DROIT EUROPÉEN DE LA DÉFENSE

DÉFENSE NON MILITAIRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

FONCTION MILITAIRE ET SERVICE NATIONAL

SECRET ET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

ARMEMENTS ET TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES

TEXTES OFFICIELS

JURISPRUDENCE EUROPÉENNE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

NOUVELLES D'ACTUALITÉ

Trimestriel - 4ème année - 4ème trimestre 1996

n° 96/4

Commission paritaire : 74 497 - ISSN : 1247-2220 - 100 FRANCS

CENTRE DE RECHERCHES DROIT ET DÉFENSE

DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS V - UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES

DROIT ET DÉFENSE

*Revue française des questions juridiques et politiques
de défense nationale et de sécurité internationale*

SOMMAIRE N°96/4 - 4ÈME TRIMESTRE 1996

| | pages |
|---|-------|
| ÉDITORIAL par Olivier GOHIN | 3 |
| ARTICLES | |
| Entretien avec le Contrôleur général des armées (c.r.) Jean-Claude Roqueplo, ancien chef du corps de contrôle | 4 |
| propos recueillis par Olivier GOHIN et Bertrand WARUSFEL | |
| Les conventions État - régions relatives au redéploiement industriel et aux restructurations de la Défense | 8 |
| par Matthieu CONAN | |
| Le contrôle du secret de la défense nationale : une exigence de l'État de droit | 23 |
| par Bertrand WARUSFEL | |
| Les bases juridiques de la sécurité économique des États dans le cadre de l'Union européenne | 33 |
| par Henri PRÉVOT | |
| RUBRIQUES | |
| FINANCES PUBLIQUES | |
| Les crédits budgétaires de la Défense pour 1997 | 41 |
| Les crédits budgétaires de la Police nationale pour 1997 par Matthieu CONAN | 45 |

ÉDITORIAL

A n'en pas douter, la réforme des armées françaises constitue une évolution décisive du système français de défense et de sécurité pour le début du prochain siècle : en effet, sans être pour autant une armée de métier, la nouvelle armée professionnalisée assurera une rupture conséquente - que l'on ne veut cependant pas irréversible - avec l'actuelle armée de conscription. Le temps est ainsi venu d'essayer enfin de prendre, pour une fois, une guerre d'avance au lieu d'adapter, comme toujours, notre dispositif de défense au dernier conflit en date. Encore peut-on soutenir que, là aussi, la Guerre du Golfe pèse d'un poids très lourd dans la réstructuration de nos forces armées.

Dans l'immédiat, une telle réforme suppose - et même exige - la réactivation de la fonction juridique au sein d'un ministère qui se trouve, à présent, fort dépourvu de l'avoir, en son temps, imprudemment démantelée : à force de privilégier l'opérationnel, n'aurait-on pas, par hasard, négligé l'intendance qui a tout de même quelque mal à suivre : par exemple, va-t-on travailler à droit constant ou bien changer les textes ? Et alors, lesquels et jusqu'où ? Faut-il notamment reprendre les statuts et quels contrats passer avec les personnels ou les fournisseurs ? Quelles seront les garanties d'exécution et les modalités de contrôle au bénéfice de la puissance publique ?

Au demeurant, au-delà de ce qu'elle implique en termes humains - ce que l'on aurait bien tort de tenir pour quantité négligeable - la réforme entreprise a, à l'évidence, un coût financier considérable que les conditions budgétaires du moment rendent particulièrement difficiles à surmonter : ce n'est pas lorsque les prélèvements forcés, fiscaux et sociaux, ont dépassé les 45 % du PIB, en transformant bientôt les Français en métayers, ce n'est pas non plus lorsque l'on va à la monnaie unique à marche forcée, en allongeant encore la file des chômeurs, qu'il est simple de résoudre, parmi d'autres, ces deux questions prosaïques : qui prendra en charge le coût du fameux "rendez-vous citoyen" dont le plus grand mérite semble bien être l'amélioration des données statistiques sur la population française ? Comment financer la logistique qui nous permettra, en toute indépendance, de projeter nos forces armées à l'extérieur alors qu'une intervention humanitaire dans l'Est du Zaïre requiert aujourd'hui l'appui des États-Unis, seuls à même de décider si, en définitive, on y va pas, si on y va ou si on n'y va plus ?

Gouverner, c'est prévoir. C'est aussi choisir. Dès lors que l'objectif est à présent clairement fixé et puisqu'il est tenu - à juste titre - pour un bon objectif, il ne reste plus qu'à arbitrer en faveur de la politique ainsi définie. L'a-t-on fait ? Non, pas encore. Le fera-t-on ? Peut-être, un jour... Assurément l'affaire mérite d'être suivie. Pour sa part qui est modeste, ce dernier numéro de l'année 1996 de la Revue Droit et Défense s'y emploie.

Professeur Olivier GOHIN

Directeur de la Revue